

Les enfants et la vie dans la rue : un phénomène de société répandu en Afrique

Fondo, Drahrmane

Veröffentlichungsversion / Published Version
Zeitschriftenartikel / journal article

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Fondo, D. (2025). Les enfants et la vie dans la rue : un phénomène de société répandu en Afrique. *Les Tisons*, 3, 357-370. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-104411-8>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY-NC-ND Lizenz (Namensnennung-Nicht-kommerziell-Keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier:
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.de>

Terms of use:

This document is made available under a CC BY-NC-ND Licence (Attribution-Non Comercial-NoDerivatives). For more Information see:
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0>

Les enfants et la vie dans la rue : un phénomène de société répandu en Afrique

Children and street life: a widespread social phenomenon in Africa

Soumission : 18/04/2025 - Acceptation : 27/06/2025

FONDO Drahmane

Laboratoire interdisciplinaire Récits,
Cultures et Sociétés (LIRCES)
Université Côte D'Azur de Nice, France
dramanetoure@hotmail.com

Résumé : Dans plusieurs sociétés d'Afrique de l'ouest, les coutumes et traditions des différents groupes de populations encouragent la circulation des enfants entre membres apparentés. Cette pratique consiste à confier son enfant à un parent proche pour des raisons diverses. L'accès de l'enfant à une éducation meilleure est généralement le motif principal de sa mise en confiage par ses parents géniteurs. Aujourd'hui, un changement important est observé dans les grandes villes des pays d'Afrique de l'ouest où, de plus en plus d'enfants se retrouvent ainsi dans les rues à la recherche de leur subsistance. Beaucoup, en rupture totale avec leur famille tutrice, vivent et dorment dans la rue. Cette étude montre un changement de regard de la société sur la pratique traditionnelle de circulation d'enfants face à l'émergence des nouvelles cultures. La pratique de confiage traditionnel, qui apportait jadis une sécurité à l'enfant, est devenue aujourd'hui un frein à son éducation et son épanouissement. De nombreux enfants sont marginalisés et finissent dans la rue à la recherche de leur subsistance par la mendicité.

Mots-clés : Afrique, Changement, Enfants, Rue, Famille

Abstract: *In several West African societies, the customs and traditions of different population groups encourage the movement of children between related members. This is a practice which consists of having one's child entrusted to a close relative for various reasons. The child's access to a better education is generally the main reason for placing him in the care of his parents. Today we are seeing a significant change in major cities. More and more children find themselves on the streets in search of sustenance. Many, in complete separation*

from their guardian family, live and sleep there. In this study, we will show a change in society's view of the traditional practice of child circulation which has changed in the face of the emergence of new cultures. The practice of traditional fostering, which once provided security for children, has today become an obstacle to their education and development. Many children in large cities in West African countries are marginalized and end up on the streets in search of subsistence through begging.

Keywords: *Africa, Change, Children, Street, Family*

Pour citer cet article

FONDO Drahmane, 2025, « Les enfants et la vie dans la rue : un phénomène de société répandu en Afrique », *Revue LES TISSONS*, Numéro 0003, juin, p. 357-370.

Introduction

Dans les cultures africaines, la circulation d'enfants se rapporte notamment aux systèmes de parenté. Les décisions concernant l'enfant ne relèvent pas de la seule initiative des parents géniteurs car l'enfant appartient aussi au lignage, et donc à la famille élargie. Sa prise en charge et son éducation peuvent être assurées par un membre de la parenté, ou toute autre personne coutumièrement reconnue favorisant ainsi son confiage à d'autres membres, proches ou lointains, de la parenté.

Pour des motifs multiples, l'enfant quitte ainsi sa famille d'origine, envoyé par ses géniteurs à une autre famille qui habite généralement la grande ville. Parmi les motifs fréquemment invoqués pour son confiage, se trouvent : l'éducation, l'apprentissage d'un métier artisanal, la scolarisation, le travail d'aide-ménagère, l'assistance à une personne dépendante etc. Cette pratique coutumière est tellement courante si bien qu'elle est devenue banale dans les sociétés africaines concernées.

Aujourd'hui, le regard que porte la société sur la pratique traditionnelle de circulation d'enfant a changé face à l'émergence des nouvelles cultures et paradigmes de la modernité dans les grandes villes d'Afrique de l'ouest. De plus

en plus d'enfants investissent les rues de ces villes surtout dans les capitales de ces pays, à la recherche de leurs subsistances. Ces enfants trouvent dans la rue un dortoir, ils y vivent et dorment et sont très généralement en rupture totale avec leurs familles d'origine et d'accueil.

Toutefois, la rue demeure le point commun pour tous ces enfants car il est difficile dans la journée de les distinguer les uns des autres ; et dans plusieurs études cette frontière conceptuelle s'avérait floue. C'est pourquoi, les plus récentes études et enquêtes ont ressenti la nécessité de distinguer des catégories, tout d'abord pour saisir parmi les autres les enfants vivant dans la rue.

Mais comment les distinguer ? Selon quels critères ? Car, on le verra, il s'agit d'une population extrêmement mobile, variable outre que discrète, car méfiante, vis-à-vis des chercheurs. Un critère couramment adopté est celui de les différencier selon qu'ils nouent des liens avec leurs familles, d'origine ou d'accueil, ou que, au contraire, ils en soient en rupture totale. Ainsi en 1984, un rapport de l'Unicef établit la distinction entre « enfants dans la rue » et « enfants de la rue ».

Cette étude montre le phénomène des enfants de la rue en mettant ainsi en évidence les conséquences des mutations que connaît actuellement la pratique traditionnelle de confiage dans des sociétés en proie à la modernisation. Ensuite, l'étude précise les facteurs de changement que connaît le confiage et ses conséquences visibles sur les catégories d'enfants impliquées.

La littérature ethnographique portant sur les sociétés d'Afrique de l'ouest concernées par la tradition du confiage et le phénomène d'enfant de la rue, appuyé par une enquête de terrain menée à Bamako, a été déterminante pour l'étude. Un entretien semi directif avec les enfants, toutes catégories confondues se trouvant dans la rue, et soutenu par l'observation participante, a permis une importante collecte de données pour la réalisation de l'étude.

1. Enfants « de la rue », Enfants « dans la rue » et mendicité

L'étude de terrain a pris en considération et analysé sous plusieurs angles les deux catégories d'enfants, c'est-à-dire en explorant d'une part, les enfants que l'on retrouve la journée dans les rues de Bamako (« enfants dans la rue »), notamment pour assurer leur subsistance comme celle de leur famille ou des tuteurs, et d'autre part, ceux qui vivent dans la rue en situation d'abandon (« enfants de la rue »). Ce qui plus évidemment les associe est la mendicité ; partout en Afrique subsaharienne la mendicité apparaît pour les enfants dans et de la rue comme la source essentielle de subsistance.

Cependant, selon certains auteurs, cette distinction « a contribué à scinder les analyses sur les enfants en deux catégories » (J. Ballet et al., 2010, p. 802) avec pour conséquence un manque de données statistiques sur les enfants mendiants, d'autant plus que la mendicité des enfants est dès lors considérée comme une activité de survie parmi d'autres et « n'est pas associé au travail des enfants qui se décline dans une logique familiale. » (Ibid.)

Aussi, la mendicité des enfants talibés³⁷, encouragée par les écoles coraniques de plusieurs pays comme faisant partie de leur apprentissage, est séparée de ce qu'on peut considérer comme travail des enfants. « Les enfants mendiants apparaissent alors souvent simplement comme une figure parmi d'autres dans des typologies sur les enfants en difficulté ou en danger » (Ibid).

De toute manière, les auteurs ne font pas toujours la différence entre enfants « de la rue » et enfants « dans la rue ». Dans la thèse de doctorat consacrée aux talibés mendiants du Sénégal de Kadessa Arissabe Sané (2017, pp. 14-15) note que la grande sécheresse que le Sénégal a connue dès 1970 a contribué à la détérioration de l'économie paysanne. Celle-ci a eu pour conséquence l'exode massif de nombreux maîtres religieux vers les grandes villes du pays accompagnés des

³⁷ Talibé vient de l'arabe *taleb* qui veut dire étudiant. Ne pas confondre avec sa signification politico-religieuse des talibans en Afghanistan.

enfants talibés qui ont commencé à investir les rues et les espaces urbains à la recherche d'aumône.

Comme on l'a vu, cette mendicité est culturellement admise car contribue à l'apprentissage des talibés. Elle est aussi admise par l'Islam qui encourage le don de l'aumône aux plus démunis. Dans ses hypothèses, Sané décrit la mendicité des talibés comme une pratique devenue un « ordre social » car la population elle-même contribue à sa pérennisation.

La pérennisation du phénomène de la mendicité des talibés peut s'appréhender par les pratiques de la population à leur égard. Celles-ci sont un prolongement de leur dépendance vis-à-vis de certains « marabouts ». Ces derniers contrairement aux individus qui les consultent ne sont pas dans une logique de maintenir un quelconque ordre social car ils en occupent déjà une part conséquente (Ibid., pp. 74-75).

La mendicité des enfants talibés au Sénégal est un phénomène social. Il n'y a pas de générosité de la population à l'égard de ces enfants : « Chaque fois il y'a le marabout qui est là il te dit qu'il faut de l'aumône, qu'il faut donner une charité (...) » (Ibid.). La dimension du phénomène des « enfants de rue » (c'est souvent cette appellation que les auteurs utilisent pour inclure tous les enfants mendiants) pose aujourd'hui « le problème crucial des politiques gouvernementales sur l'encadrement des enfants et des familles (...) » (L. Nguimfack et al., 2010, pp 32-33).

Beaucoup des pays africains qui connaissent le phénomène des enfants de rue ne disposent pas de législations très complètes en matière de protection des droits de l'enfant. Il arrive aussi que les textes législatifs en vigueur ne soient pas appliqués ; ainsi, des faits que la loi considère comme violation des droits de l'enfant finissent peu à peu par devenir une norme sociale.

2. Les motifs de présence des enfants dans les rues et les tentatives de remédiations

Dans la littérature se rapportant à la problématique liée au phénomène des enfants de rue en Afrique, plusieurs aspects paraissent fondamentaux pour éclaircir la marginalisation sociale des enfants et les motifs de leurs présences dans la rue. Mais il faut d'emblée préciser que, dans toutes les sociétés où la mobilité enfantine est pratiquée, aucun enfant ne choisit volontairement la vie de la rue : « Ils y sont contraints par des circonstances bien précises » (M-J. Lallart, 2004, pp. 59-60).

Les causes engendrant l'abandon des enfants dans la rue sont multiples, mais la misère, d'une manière ou d'une autre, en est toujours la principale. Parmi les métropoles africaines qui comptent un nombre important de population enfantine en errance, il y a Kinshasa où l'étude de Frédéric Fristcher de 1997 (pp. 113-114) a montré que le nombre d'enfants vivant dans les rues sans aucun lien avec leurs parents s'élève à environ trois mille. Dans cette étude, les raisons invoquées par ces enfants pour justifier leurs présences dans la rue varient mais, d'une manière ou d'une autre, la rupture avec les parents en demeure la cause.

Les études, quel que soit le pays concerné, montrent que la rupture avec les géniteurs demeure la cause à l'origine de leur présence dans la rue. Mais les raisons de cette rupture varient. C'est ce que montre, entre autres, l'étude de Frédéric Fristcher de 1997 à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo et parmi les métropoles africaines qui comptent un nombre important de population enfantine en errance. « (...) l'une des épouses ne supportant plus ou pas la présence à la maison des enfants de la coépouse va mettre ceux-ci à la rue (...) » (F. Ezembé, 2003, p. 12).

Parmi les autres causes majeures de ces abandons, l'auteur cite la prostitution de la mère et le chômage du père. Finissent également dans la rue les enfants chassés de leurs familles car accusés de sorcellerie et donc porteurs de malheur pour leurs proches. Un autre facteur très important qui a précipité de nombreux enfants dans la rue est la guerre. Marie-José Lallart

rapporte qu'en 1998 au Rwanda on comptait 150.000 orphelins.

À La même époque, au Congo Kinshasa les enfants de la rue étaient essentiellement ceux ou celles séparés de leurs familles en raison de la guerre. La catégorie de l'« enfant-soldat » est aussi à compter parmi les enfants de la rue. Ces enfants sont parfois kidnappés pour être enrôlés de force, ou bien envoyés par la famille qui ne peut plus subvenir à leur subsistance. Après leur « service militaire » il demeurent démunis et finissent souvent dans la rue.

Bien souvent, ce sont les parents qui demandent aux militaires d'accepter leurs enfants pour combattre, ne pouvant pas les nourrir. Dans le cas de la Sierra Leone, il y a eu les campagnes mensongères des rebelles qui trompaient les parents en leur disant qu'en leur confiant leurs enfants, ceux-ci recevraient une bonne éducation dans des centres de formation. Les parents pauvres sont tombés dans ce piège et en ont pris conscience trop tard (M-J. Lallart, 2004, p. 60).

Pour répondre à la problématique des enfants de la rue, plusieurs acteurs, qu'ils soient gouvernementaux ou de la société civile, interviennent et collaborent pour sortir les enfants de cette condition. En Afrique, leur réinsertion aux seins des foyers familiaux a longtemps été expérimentée, notamment par des organismes non gouvernementaux, mais avec des difficultés.

En Angola, par exemple, cette expérience a montré que plusieurs foyers familiaux sont réticents à accueillir ces enfants en raison des comportements qu'ils ont développés pendant leur expérience dans la rue, et « par peur qu'ils ne contaminent par leurs mauvaises habitudes leurs autres enfants » (Fr. Sohm, 1997, cité par F. Ezembé, 2003, pp. 12-13). Il ressort aussi que ces enfants placés vivent mal les contraintes de leur nouvelle vie, car désormais habitués à un mode de vie sans contrôle parental. De leur côté, les familles accueillantes « étaient plus attirées par les revenus tirés par l'accueil que par l'encadrement affectif des enfants » (Ibid.).

Comme on vient de le voir, aujourd'hui encore en Afrique, plusieurs catégories d'enfants se distinguent dans les rues. Les données statistiques gouvernementales sont peu nombreuses à leurs sujets et « les travaux académiques sur le sujet restent marginaux » (J. Ballet et al., 2010, p. 802). La plupart des informations relèvent des rapports d'études menés par des ONG. Il ressort aussi de ces différentes études que la présence des enfants dans la rue met en évidence la corrosion du modèle traditionnel d'éducation de l'enfant. Cette question de déconstruction de la famille traditionnelle est aussi, on l'a vu, au centre de la problématique de l'étude, tout autant pour les enfants de la rue que pour les actuelles pratiques de confiage rencontrées le long de cette recherche.

3. Famille et formes parentales : causes de l'effritement du confiage d'enfants

Le changement des coutumes traditionnels dans les pays africains est un long processus qui ne date pas d'aujourd'hui, même si l'on peut remarquer une accélération vers ce qu'on appelle la « modernisation ». La présente recherche rejoint la littérature à ce sujet marquant que ce changement, qui oppose deux modèles d'organisation sociale, affecte notamment la famille et les formes parentales. Le contraste de valeurs difficilement conciliables entre tradition et modernité est particulièrement visible dans les modes de vie en milieu urbain, et qui transforment les relations sociales, notamment avec des nouvelles formes de parentalité, comme déjà remarqué dans les années soixante-dix par Georges Balandier.

Les sociétés étudiées aujourd'hui en Afrique noire résultent du conflit de deux principes de structuration et d'organisation qui sont contradictoires : d'une part, la parenté large – les « lien du sang » -, l'alliance et la justification mythique de l'ordre des rapports sociaux ; d'autre part, les différenciations et les compétitions qu'implique l'économie de marché, le « rationalisme économique » et les calculs auxquels se trouvent de plus en plus contrains les individus et les groupes. Cette transformation introduit l'Africain dans un univers sociale

plus hétérogène et plus instable, mais aussi plus abstrait, que celui régi par la coutume jusqu'à une date récente (G. Balandier, 1971, p. 223).

Mais avant même, en 1950, dans une étude menée à Kampala, Peter Gutkind note le changement qui s'opérait aux seins des familles traditionnelles devenant de plus en plus affaiblies, et dispersées³⁸. Soixante ans plus tard, Jacques-Philippe Tsala Tsala renouvelle ce constat : «—Le fonctionnement de la famille africaine contemporaine est marqué par une tension permanente qu'oppose les valeurs de la tradition aux sollicitations diverses de la modernité (...)» (Tsala Tsala, 2007, cité par L. Nguimfack, et al., 2010, pp. 31-32).

Cette tension entre tradition et modernité qui caractérise les sociétés africaines, notamment dans leurs structures familiales, se répercute sur les pratiques de confiage, et la littérature portant sur le transfert d'enfants aborde ce changement en évoquant l'influence de nombreux facteurs. Dans une étude faite en Côte d'Ivoire, Mélanie Jacquemin souligne la relation qui existe entre la diminution du confiage traditionnel et le développement croissant des sociétés africaines.

(...) la croissance démographique, la monétarisation des rapports de production, l'urbanisation rapide, la scolarisation, la « crise » et les nouvelles modalités de stratification sociale qui leur sont liées, ont transformé les règles pratiques et éthiques de la circulation des enfants (M. Jacquemin, 2000, p. 108).

Toujours pour la Côte d'Ivoire, une précédente étude de 1997 (A. Guillaume, et al.), parle des effets catastrophiques d'une situation économique ayant affaibli les formes ancestrales des systèmes de parenté. Le coût élevé d'une scolarisation, le taux élevé du chômage, le faible revenu des produits agricoles, ou encore la difficulté de logement, avec un

³⁸ Gutkind Peter, C.W., *La famille africaine et son adaptation à la vie urbaine : quelques aspects du problème d'après une étude effectuée à Kampala, Ouganda, Afrique orientale britannique*, 1962, cité par Marie A., 1997, *op. cit.*, p. 280.

prix quasiment inaccessible dans les métropoles africaines d'aujourd'hui, sont identifiés comme les principaux facteurs ayant profondément contribué au changement du modèle coutumier de circulation d'enfant.

Beaucoup des familles qui vivent en milieu urbain sont aujourd'hui sous le coup d'une charge élevée, parfois induite par la prise en charge de membres de la famille élargie. Par conséquent, la traditionnelle solidarité avec prise en charge d'enfants se réduit, car les chefs de ménage restreignent de plus en plus « l'accueil des individus n'appartenant pas à leur famille restreinte » (Cl.Vidal, 1984, cité par A. Guillaume, et al., 1997, pp. 586-588).



Enfants mendiants, dans les rues de Bamako, 2018

4. Le confiage traditionnel entre résistance et changement social

La mobilité des enfants des villages vers les grandes villes est devenue une tradition qui continue de marquer des générations d'enfants. Ces enfants, une fois adultes vont à leur tour mettre leurs progénitures en mobilité dans les lieux où ils avaient été pour travailler. Cela est particulièrement vraie pour les filles venues des villages, confiées en milieu urbain, qui sont surtout employées comme aide-ménagères.

Dans une étude sur ce sujet, Mélanie Jacquemin montre que les familles du village, qui sont à l'initiative du transfert de leurs progénitures à d'autres parents habitant les grandes villes de Côte d'Ivoire, ont pris conscience des difficultés induites par la cherté de la vie en milieu urbain et « hésitent davantage à confier leurs filles, n'étant plus assurés de la réciprocité du fosterage, ni pour eux, ni pour leur progéniture » (2000, p. 113).

Pour plusieurs raisons, la réciprocité du confiage est donc aujourd'hui mise en question, les parents géniteurs n'étant plus assurés de ce qui peuvent recevoir de la part de leur parents citadins en échange du travail accompli par leurs enfants confiés en ville. Les témoignages recueillis dans notre enquête confirment ceux recueillis par Mélanie Jacquemin en 2000 : beaucoup des familles du milieu urbain préfèrent à présent confier les tâches domestiques à des jeunes servantes "bon marché", avec lesquelles les obligations sont moins contraignantes que vis-à-vis d'une nièce ou petite cousine envoyée du village.

[...] plusieurs patronnes ont en outre affirmé qu'elles préféreraient engager une salariée qui savait pourquoi elle était là, c'est-à-dire pour travailler, alors que les « petites nièces » travaillent le moins possible, sortent et risquent de tomber enceinte (Ibid., p. 114).

La pratique de confiage d'enfants connaît aussi actuellement des profonds bouleversements liés à ceux qui se produisent au sein des normes coutumières, qui encadraient la circulation de l'enfant dans le lignage parental. Contrairement à ce qui se

passait autrefois, un enfant confié peut aujourd'hui quitter la maison de ses tuteurs de sa propre initiative et regagner le domicile de ses géniteurs. Aussi, il n'est pas rare que l'un des deux parents s'oppose au confiage, jusqu'à empêcher le départ de son enfant, parce qu'il y a davantage de prise de conscience concernant les risques auxquels peuvent être exposés les enfants confiés.

Conclusion

La pratique traditionnelle de circulation et confiage d'enfant qui participait à l'éducation et la sociabilisation de l'enfant à travers un système coutumier de solidarité dans les différents groupes humains, connaît aujourd'hui un changement majeur. Les nouvelles organisations des sociétés (modernisation, urbanisation, individualisme, monétarisation des rapports sociaux, économie du marché etc.) dans les grandes villes ont fait émerger des exigences nouvelles qui contrastent avec les coutumes et traditions ancestrales. Les enfants qui continuent de circuler entre différents membres de la parenté se trouvent marginalisés par une pratique coutumière qui ne répond plus aux exigences de la société.

Aussi, les conditions économiques difficiles concernant une grande partie des populations Ouest-africaines font émerger dans les villes de ces pays une importante population enfantine circulant dans les rues des centres-villes pour mendier ou essayer de joindre les deux bouts avec des petits travaux, absolument précaires. Cependant, la grande majorité de ces enfants ne sont pas abandonnés, et ont un foyer à regagner après leurs journées dans les rues. Une partie de ces enfants n'en a pas, et livrés à eux-mêmes vivent jour et nuit dans la rue.

Plusieurs raisons rendent difficile la vie dans les villages : absence de pluies, récoltes désastreuses, sécheresse récurrente qui décime les animaux, manque d'opportunités de travail, absence d'infrastructure de base... rendant ainsi varier les motifs de confiage. Parmi les enfants confiés, il y en a qui travaillent régulièrement (aide-ménagères, etc.), il y en a qui

font juste de petits travaux (régulièrement ou pas) et il y en a qui mendient et font des petits travaux. Ils sont distingués ainsi en différentes catégories selon les motifs et l'objet de leur confiage.

Malheureusement dans les rues, ces enfants restent exposés à toute sorte de danger. Il arrive qu'ils soient victimes d'accident de circulation ou qui tombent malades et meurent, parfois sans même que personne ne soit en mesure d'identifier leurs tuteurs.

Aujourd'hui le confiage traditionnel, dans les conditions d'exigences de la société actuelle, traduit pour beaucoup d'enfants une expérience difficile et peut nuire à leur bien-être dans certaines familles d'accueil.

Bibliographie

Balandier, Georges, 1971, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Presse universitaire de France, Paris, 4^{ème} édition, Quadrige/PUF, Juin 2004.

Ballet Jérôme, Bhukuth Augendra, Rakotonirinja-nahary, Rakotonirinjanahary Felana et Miantra, 2010, « Les enfants mendiants à Antananarivo : quelles logiques familiales sont à l'œuvre ? », *Institut National d'Études Démographiques (INED)*, vol. 65 (4).

Delaunay, Valérie, 2009, « Abandon et prise en charge des enfants en Afrique : une problématique centrale pour la protection de l'enfant », n° 146, « *Monde en développement* ».

Ezembé, Ferdinand, 2003, *Don et abandon des enfants en Afrique*, In M. Széjer (sous la dir.de) *Le bébé face à l'abandon, le bébé face à l'adoption*, pp. 225-246. Paris : Albin Michel, 2000.

Fristcher Frédéric, 1997, « qui veut chasser son enfant l'accuse de sorcellerie », in *Cahier de Marjovia* n°5.

Guillaume, Agnès, Vimard, Patrice, Fassassi, Raimi, N'Guessan, Koffi, 1997, « La circulation des enfants en Côte-d'Ivoire : Solidarité familiale, scolarisation et redistribution de la main-d'œuvre », in Contamin B. et Memel-Fôte H., (dir.), *Le model Ivoirien en question : crises, ajustements, recompositions*, Karthala/ORSTOM, Paris pp. 573-590.

Jacquemin, Mélanie, 2000, « “Petites nièces” et petites bonnes : le travail des fillettes en milieu urbain de Côte-d’Ivoire », *Journal des Africanistes*, tome 70 p. 1-2.

Marie, Alain., 1997, *Les structures familiales à l’épreuve de l’individualisation citadine*, in Pilon Marc, Locoh Thérèse, Vignikin Emilien, Vimard Patrice (sous la dir. de), *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*. Les études du CEPED, n°15, CEPED, Paris, pp. 193–208.

Nguimfack, Léonard, Caron, Rosa, Beaune, Daniel, TsalaTsala, Jacques -Philippe, 2010, « Traditionnalité et modernisme dans les familles contemporaines : un exemple africain », *Psychothérapies* n°1 vol 30.

Lallart, Marie-José, 2004, « Les enfants de la rue : leurs lois », *Savoirs et clinique*, n°4.

Sané, Kadessa-Arissabe, 2017, *Les talibés mendiants, une catégorie d’enfants de la rue au Sénégal. Pérennisation d’un fait social*, Thèse de doctorat, Université Paris–Est.